

**IYALY SRL**  
Via Pola 23  
20124 Milano (MI)  
Ambroslyaly  
Nectar for People

## FICHE TECHNIQUE

del 07/05/2024

### PHOTOS DE PRODUITS



### NOM DU PRODUIT

Slim  
Avec des extraits de Fucus, Gymnema, Garcinia  
et Chardon-Marie.

### FORMATO ML

60 gélules de 500 mg

### DURÉE DE CONSERVATION ET CERTIFICATIONS

36 MOIS



### CODE

INT006

### DESCRIPTION

Slim est un complément alimentaire destiné à soutenir naturellement et efficacement le processus de perte de poids dans le cadre d'un régime hypocalorique. Sa formule associe des extraits de plantes sélectionnés pour leurs propriétés bénéfiques sur l'équilibre métabolique et le contrôle du poids. L'extrait de Fucus est riche en iode, un minéral qui favorise le bon fonctionnement de la glande thyroïde, essentielle pour réguler le métabolisme et favoriser la combustion des graisses. Le fucus contient des fibres qui peuvent favoriser la sensation de satiété. L'extrait de gymnéma favorise le métabolisme normal des glucides et des lipides et peut être utile pour contrôler les fringales, réduire les envies d'aliments sucrés, aider à contrôler l'appétit et à réduire la consommation de sucre. La garcinia cambogia est appréciée pour sa teneur en acide hydroxycitrique (HCA), qui peut aider à bloquer l'enzyme qui convertit les glucides en graisse, contribuant ainsi à réduire l'accumulation de graisse dans l'organisme et à contrôler l'appétit. L'extrait de chardon-marie est connu pour ses propriétés nettoyantes et détoxifiantes, qui peuvent favoriser la santé du foie et l'élimination des toxines accumulées dans l'organisme. Slim est le choix idéal, dans le cadre d'un régime hypocalorique, pour ceux qui souhaitent soutenir leur démarche de perte de poids de manière naturelle, en apportant à l'organisme le soutien dont il a besoin pour atteindre ses objectifs de forme et de bien-être.

## INGREDIENTS

Fucus E.S. tit. 0,1% d'iode (Fucus vesiculosus L., thalle), Garcinia cambogia E.S. tit. 60% d'acide hydroxycitrique (Garcinia cambogia (Gaernt) Desr, fruit), agent de charge : cellulose microcristalline ; gélule végétale (hydroxypropylméthylcellulose), Gymnema sylvestre E.S. tit. 25% acide gymnémique (Gymnema sylvestre (Retz) R.Br., feuilles), Chardon-Marie E.S. tit. 2% silymarine (Silybum marianum (L.) Gaertn., fruit), anti-agglomérant : dioxyde de silicium.

CONTENU MOYEN	par dose journalière (*)	VNR (**) (%)
<b>Fucus E.S.</b> <i>Dont iode</i>	<b>200 mg</b> 200 mcg	133%
<b>Garcinia cambogia E.S.</b> <i>Dont acide hydroxycitrique</i>	<b>200 mg</b> 120 mg	-
<b>Gymnema sylvestre E.S.</b> <i>Dont acide gymnémique</i>	<b>100 mg</b> 25 mg	-
<b>Chardon-marie E.S.</b> <i>Dont silymarine</i>	<b>100 mg</b> 2 mg	-

dose journalière (\*) = 2 gélules

VNR (\*\*): Valeurs nutritionnelles de référence (adultes) selon le règlement de l'UE 1169|2011

## LES EFFETS PHYSIOLOGIQUES

Complément alimentaire contenant des extraits secs titrés de Garcinia cambogia et de Fucus pour un équilibre normal du poids corporel et une stimulation physiologique du métabolisme. L'extrait de Gymnema favorise le métabolisme normal des glucides et des lipides et peut aider à contrôler la sensation de faim. L'extrait de chardon-marie, riche en silymarine, soutient les fonctions digestives et hépatiques ainsi que les fonctions physiologiques de purification de l'organisme.

## MODE D'EMPLOI

Il est recommandé de prendre 2 gélules par jour, de préférence en dehors des repas principaux..

## AVERTISSEMENTS

Les compléments alimentaires ne sont pas destinés à remplacer un régime alimentaire varié et équilibré et un mode de vie sain. Ne pas dépasser l'apport journalier recommandé. Tenir hors de portée des enfants de moins de trois ans. Si l'utilisation de ce produit provoque des troubles, par exemple au niveau du foie ou du système nerveux central, cessez de l'utiliser et consultez votre médecin. Pour les personnes souffrant d'un dysfonctionnement de la thyroïde, demander l'avis d'un médecin avant de prendre le produit.

## QUANTITÉ NETTE

30g e 1.05 oz

## MODE DE CONSERVATION

Conserver dans un endroit frais et sec. La date de péremption se réfère au produit dans un emballage non ouvert et correctement stocké.

## DÉCLARATION D'ALLERGÈNES

IYALY Srl. déclare que, sur la base de la documentation fournie par les fournisseurs, le produit contient/ne contient pas les substances susceptibles de provoquer des allergies ou des intolérances mentionnées à l'annexe II du règlement de l'UE n° 1169/2011, conformément au tableau ci-dessous.

ALLERGÈNES			
ALLERGÈNES	PRÉSENCE D'ALLERGÈNES DANS LE PRODUIT	LES INGRÉDIENTS DANS LESQUELS L'ALLERGÈNE EST CONTENU	PRÉSENCE D'ALLERGÈNES DANS L'ÉTABLISSEMENT EN TANT QU'INGRÉDIENTS OU EN TANT QUE RÉSIDUS ALLERGÈNES D'UN INGRÉDIENT
1. Céréales contenant du gluten, à savoir : blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées, et produits dérivés, à l'exception : a) des sirops de glucose à base de blé, y compris le dextrose (*); b) des maltodextrines à base de blé (*); c) des sirops de glucose à base d'orge; d) des céréales utilisées pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris l'alcool éthylique d'origine agricole. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élever le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit de base dont ils sont dérivés.	NO	NO	NO
2. Crustacés et produits à base de crustacés..	NO	NO	NO
3. Œufs et ovoproduits.	NO	NO	NO
4. Poisson et produits de la pêche, à l'exception : (a) de la gélatine de poisson utilisée comme support pour des préparations de vitamines ou de caroténoïdes; (b) de la gélatine ou de l'isinglass utilisée comme agent de collage dans la bière et le vin.	NO	NO	NO
5. Arachides et produits à base d'arachides.	NO	NO	NO
6. Soja et produits à base de soja, à l'exception : a) de l'huile et de la graisse de soja raffinées (*); b) du mélange naturel de tocophérols (E306), du D-alpha-tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha-tocophérol naturel, du succinate de D-alpha-tocophérol naturel provenant de sources de soja; c) des huiles végétales dérivées de phytostérols et d'esters de phytostérols provenant de sources de soja; d) de l'ester de stanol végétal produit à partir de stérols de l'huile végétale provenant de sources de soja. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élever le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit dont ils sont dérivés.	NO	NO	NO
7. Lait et produits laitiers (y compris le lactose), à l'exception: a) du lactosérum utilisé pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris l'alcool éthylique d'origine agricole; b) du lactiol.	NO	NO	NO
8. Fruits à coque, à savoir : amandes ( <i>Amygdalus communis</i> L.), noisettes ( <i>Corylus avellana</i> ), noix ( <i>Juglans regia</i> ), noix de cajou ( <i>Anacardium occidentale</i> ), noix de pécan [ <i>Carya illinoensis</i> (Wangenh.) K. Koch], noix du Brésil ( <i>Bertholletia excelsa</i> ), pistaches ( <i>Pistacia vera</i> ), noix de macadamia ou noix du Queensland ( <i>Macadamia ternifolia</i> ), et leurs produits, à l'exception des fruits à coque utilisés pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris l'alcool éthylique d'origine agricole	NO	NO	NO
9. Céleri et produits à base de céleri.	NO	NO	NO
10. Moutarde et produits à base de moutarde.	NO	NO	NO
11. Graines de sésame et produits à base de graines de sésame.	NO	NO	NO
12. L'anhydride sulfureux et les sulfites en concentrations supérieures à 10 mg/kg ou à 10 mg/litre en termes de SO <sub>2</sub> total doivent être calculés pour les produits tels qu'ils sont proposés, prêts à la consommation ou reconstitués selon les instructions du fabricant.	NO	NO	NO
13. Lupins et produits à base de lupin	NO	NO	NO
14. Mollusques et produits à base de mollusques.	NO	NO	NO